

MEMO

1^{ER} DEGRE



Déclaration d'intention de participation à une grève

Modalités de transmission

Remise en main propre : pensez à vérifier les horaires d'ouverture des bureaux de votre inspection.

Voie postale : c'est le cachet de la Poste qui fait foi de la date d'envoi de votre déclaration.

Voie électronique : votre déclaration doit être envoyée depuis votre adresse académique et comporter votre signature (vous scanez votre courrier ou vous y intégrez votre signature numérisée).

Délais de transmission

JOUR DE GRÈVE	DATE LIMITE DE TRANSMISSION DES DÉCLARATIONS		
	Remise en main propre	Voie postale	Voie électronique
LUNDI	Jeudi	Mercredi	Jeudi soir (23h59)
MARDI	Vendredi	Vendredi	Samedi soir (23h59)
MERCREDI	Vendredi	Samedi	Dimanche soir (23h59)
JEUDI	Lundi	Samedi	Lundi soir (23h59)
VENDREDI	Mardi	Lundi	Mardi soir (23h59)